



SYNDICAT DES AGENTS
DU DEPARTEMENT
DE LA REUNION

MERCI DE DIFFUSER.

SEULE LA VERITE FAIT FOI AUSSI RETABLISSEONS-LA

Contrairement à ce qu'on a osé vous faire croire, la **CGTR** n'a jamais voté en faveur d'un certain nombre de dossiers.

Contrairement aux allégations de la collectivité auxquelles se sont malicieusement associés d'autres syndicats, la **CGTR** a voté **CONTRE** la modernisation territoriale en l'absence de garanties relatives au bon fonctionnement des services.

Contrairement à la rumeur qui se répand, tendant à entacher l'image de la **CGTR**, nous n'avons pas voté pour le rattachement de la médecine professionnelle au CDG (Centre Départementale de Gestion).

NOUS AVONS AUSSI VOTE CONTRE

- la reconcentration des missions des services du Développement local
- la réorganisation des services de PMI qui mettrait en danger la qualité de service auprès de la population par la réduction inappropriée des effectifs départementaux.

NOUS NOUS SOMMES ABSTENUS

Sur le tableau d'intégration des agents non titulaires pour absence d'équité et de transparence.

MAIS NOUS AVONS VOTE POUR

L'intégration des agents ainsi que pour la sauvegarde des emplois à l'ADI, LA REDETAR, LE VILLAGE CORAIL et LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE

CEPENDANT, LA CGTR RESTE VIGILANTE SUR LA TEMPETE QUI S'ANNONCE

en matière de renégociation du temps de travail,
et la refonte du régime indemnitaire.

REJOIGNEZ NOUS VITE DANS LA TRANSPARENCE

23 rue Félix Guyon Immeuble Lamarque – 97400 Saint-Denis – Réunion
Tél : 02 62 51 64 72 – Fax : 02 62 41 59 83